



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire -2 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 2 septembre 2025 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) :

Rolland Camiré, maire	Raymond Côté, Conseiller no 4
Sylvain Côté, conseiller no. 1	Jonathan Morin, conseiller no. 5
Philippe Verly, conseiller no. 2	Johanne Maurice, conseillère no. 6
Patrick Bernier, conseiller no. 3	

La directrice générale et greffière-trésorière Marie-Céline Corbeil est également présente

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que lue lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2025
4. Autorisation des comptes
5. Première période de questions du public
6. Rapports des différents comités et dossiers
7. Financement temporaire travaux de la TECQ
8. Remplacement et mise à jour des ordinateurs Windows 11
9. Entente intermunicipale de loisirs
10. Entente de service avec la Société protectrice des animaux 2026-2030
11. Formations Combeq pour l'inspecteur
12. Appui à la Ville de Windsor pour une bonification de l'aide financière pour le projet de nouvelle bibliothèque
13. Cahier spécial Achat local-Actualités l'Étincelle

RÈGLEMENTS

14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-04 modifiant le règlement de zonage 2004-6
15. Adoption du premier projet de règlement 2025-04 modifiant zonage-usages C-12, R-4, dômes, utilisation de conteneurs maritimes

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. Certificat de conformité des traverses de motoneiges

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

17. Mandat de contrôle des matériaux pour le projet de réfection et pavage du rang 14 dans le cadre de la TECQ 2024-2028

HYGIÈNE DU MILIEU

1518

Initiales : maire _____ greffière : _____

- 18. Entente 2026 avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- LOISIRS ET CULTURE
- 19. Grande Marche Pierre Lavoie de Windsor
- 20. Réfection abri des joueurs
- 21. Achat d'une plaque pour les loisirs et activités
- AUTRES
- 22. Deuxième période de questions du public
- 23. Correspondance
- 24. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2025-09-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

2025-09-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2025

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2025, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Philippe Verly
appuyé par Johanne Maurice
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2025

2025-09-03 4. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Patrick Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI					
Liste des paiements émis (du 2025-08-14 au 2025-09-02)					
N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202500518 (A)		2025-08-21	1346	RÉAL HUOT INC.	216,61 \$
202500501 (I)	8406	2025-08-22	1613	Roulx, William	102,00 \$

202500502 (I)	8407	2025-08-22	1614 Roulx, Olivier	85,00 \$
202500503 (I)	8408	2025-08-22	1615 Custeau, Daniel	34,00 \$
202500504 (I)	8409	2025-08-22	1616 Morin, Élie	34,00 \$
202500505 (I)	8410	2025-08-22	1617 Camiré, Jordan	68,00 \$
202500506 (I)	8411	2025-08-22	1618 GAUTHIER JEAN-PHILIPPE	30,00 \$
202500507 (I)	8412	2025-08-22	1619 DROUIN MARIE-JOSÉE	5,00 \$
202500508 (I)	8413	2025-08-29	1086 ANDRÉ MAURICE PLOMBERIE ET	208,31 \$
202500509 (A)		2025-08-29	929 ATELIER LAVOIE	57,49 \$
202500510 (A)		2025-08-29	1109 Buropro Citation inc.	15,32 \$
202500511 (A)		2025-08-29	1466 Constructions NTX Inc	5 863,73 \$
202500512 (A)		2025-08-29	1491 Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 673,00 \$
202500513 (A)		2025-08-29	789 ÉNERGIE SONIC INC.	1 779,69 \$
202500514 (A)		2025-08-29	887 EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	5 245,05 \$
202500515 (A)		2025-08-29	1355 EUROFINS ENVIRONEX	158,10 \$
202500516 (I)	8414	2025-08-29	1461 FONDATION CHRISTIAN VACHON	250,00 \$
202500517 (A)		2025-08-29	1514 France Morin	300,00 \$
202500519 (I)		2025-08-29	28 hydro	77,80 \$
202500520 (A)		2025-08-29	977 IN-FO.CA	212,99 \$
202500521 (A)		2025-08-29	1072 PHILIPPE LAPLANTE	60,00 \$
202500522 (A)		2025-08-29	799 MARC MORIN	1 319,05 \$
202500523 (I)	8415	2025-08-29	1602 PRODUIT DE SOUDURE MARTECH	128,66 \$
202500524 (A)		2025-08-29	41 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	56 498,71 \$
202500525 (A)		2025-08-29	1579 P/A G.G.M. (Windsor) 6425	1 095,62 \$
202500526 (A)		2025-08-29	39 RÉGIE INTERMUN. INCENDIE WINDSOR	79 539,30 \$
202500527 (I)	8416	2025-08-29	19 SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	107,79 \$
202500528 (A)		2025-08-29	1250 SOMAVRAC C.C. INC.	22 502,91 \$
202500529 (A)		2025-08-29	1081 TENCO INC.	642,09 \$
202500530 (A)		2025-08-29	1262 TRANSPORT-EXCAV. JOCELYN MÉNARD	5 179,62 \$
202500531 (A)		2025-08-29	899 JEAN-LUC TREMBLAY	60,00 \$
202500532 (A)		2025-08-29	1321 ALAIN VIDAL	60,00 \$
202500533 (A)		2025-08-29	14 VIVACO groupe coopératif	141,85 \$
202500534 (A)		2025-08-29	1084 WSP CANADA INC.	2 724,91 \$
202500535 (A)		2025-08-29	409 SUPERIOR SANY SOLUTIONS	279,85 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000				189 756,45 \$
Total des paies émises (du 2025-08-01 au 2025-08-31)				
Total:				20 895,05 \$

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

3 personnes étaient présentes.

Les questions posées portaient sur le projet de règlement 2025-04 à l'ordre du jour.

6. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

- mairie:** le maire Rolland Camiré mentionne que la réunion de démarrage pour le
- a) chantier de réfection et pavage aura lieu mercredi le 3. Les travaux du sous-sol débuteront bientôt, la démolition débutera cette semaine.

- b) **Travaux publics et hygiène du milieu:** le maire mentionne que des travaux ont eu lieu dans le rang 9 pour nettoyer le gravier non compacté.
- Régie incendie:** le conseiller Philippe Verly mentionne que la Régie tiendra une
- c) réunion extraordinaire le mardi 9 septembre à 20h concernant le camion incendie à remplacer.
- Loisirs, culture, familles et aînés:** le conseiller Jonathan Morin mentionne que les
- d) coach des équipes de balle de Val-Joli ont réuni les familles et les joueurs pour un BBQ et des parties amicales le dimanche 31 août.
- e) **Environnement:** L'entente de collecte de déchets avec la Régie sera renouvelée pour 2026
- f) **Trans-Appel:** pas de sujet
- Urbanisme:** Le conseiller Sylvain Côté mentionne qu'il y a eu un CCU le 20 août pour
- g) traiter des demandes de changement règlementaires et encadrer l'utilisation des bâtiments multi-conteneurs et des bâtiments en forme de dôme.

2025-09-04 7. FINANCEMENT TEMPORAIRE TRAVAUX DE LA TECQ

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli réalise les travaux prévus à la programmation de la TECQ, soit la réfection et pavage du 14e rang;

CONSIDÉRANT que le versement au comptant de la subvention se fait sur 5 ans, à raison de 20% par année;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'assurer d'avoir les liquidités financières nécessaires jusqu'au versement complet de la subvention;

Il est proposé par Philippe Verly
Appuyé par Patrick Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Val-Joli demande à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François l'émission d'un financement temporaire au montant de 870 910\$ dans le cadre du programme TECQ 2024-2028

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale et greffière-trésorière Marie-Céline Corbeil à signer le contrat de prêt.

2025-09-05 8. REMPLACEMENT ET MISE À JOUR DES ORDINATEURS WINDOWS 11

CONSIDÉRANT que la prochaine migration des systèmes d'exploitation vers Windows 11 implique de remplacer des postes de travail qui ne supportent pas la migration;

Il est proposé par Jonathan Morin
appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la soumission de In-fo.ca pour le remplacement de 2 postes de travail au coût de 1407.98\$ taxes incluses par poste de travail plus un estimé de 5 à 10 heures pour le transfert et l'installation des postes de travail au taux de 75\$/heure.

2025-09-06 9. ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS

CONSIDÉRANT que la Ville de Windsor et la municipalité de Val-Joli désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivant du Code municipal du Québec pour conclure une entente relative aux loisirs et culture pour les années 2026-à 2029;

CONSIDÉRANT que la Ville et la Municipalité se sont entendues sur les conditions et modalités régissant ladite entente;

Il est proposé par Philippe Verly
appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature de l'entente intermunicipale de loisirs et culture pour les années 2026 à 2029, le montant de l'entente pour 2026 étant de 65 424.17 plus taxes;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

2025-09-07 10. ENTENTE DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX 2026-2030

CONSIDÉRANT que l'entente avec la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAÉ) vient à échéance le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli désire poursuivre son entente avec la Société protectrice des animaux qui agira comme service de contrôle et de protection des animaux de compagnie sur son territoire incluant l'enregistrement des chiens résidents sur le territoire de la Municipalité conformément à l'article 16 du règlement d'application de la Loi P-38-*Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (R.L.R.Q., c. P-38.002, r.1) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité et la SPAÉ se sont entendues sur les termes de la nouvelle entente pour les années 2026 à 2030;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la nouvelle entente avec la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAÉ) pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030. Le montant de la contribution pour l'année 2026 est de 6910\$. La contribution sera indexée au montant de 5% par année pour les années suivantes jusqu'en 2030;

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents relatifs à cette entente.

2025-09-08 11. FORMATIONS COMBEQ POUR L'INSPECTEUR

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli favorise et encourage l'acquisition de compétences pour son personnel;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et environnement aux formations Rôle du conciliateur arbitre et Le zonage agricole offertes par la COMBEQ aux montants respectifs de 335\$ et 633.15\$ plus taxes.

2025-09-09 12. APPUI À LA VILLE DE WINDSOR POUR UNE BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT que les citoyens de Val-Joli ont accès à l'actuelle bibliothèque Patrick Dingman et la fréquentent en grand nombre;

CONSIDÉRANT que le projet de nouvelle bibliothèque sur lequel la Ville de Windsor travaille depuis plusieurs années représente un investissement culturel et communautaire majeur qui bénéficiera non seulement à la population de Windsor, mais aussi à celles des municipalités voisines dont Val-Joli. Il contribuera à renforcer l'accès au savoir, à la culture et à la lecture dans l'ensemble de notre région.

CONSIDÉRANT que les coûts réels de construction, déterminés par une étude de faisabilité rigoureuse, excédant largement les prévisions initiales démontrent qu'une révision à la hausse de la contribution gouvernementale s'avère essentielle;

En conséquence,

Il est proposé par Patrick Bernier
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la Ville de Windsor par l'envoi d'une lettre d'appui pour l'obtention d'une bonification de l'aide financière accordée dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations pour la construction de la nouvelle bibliothèque municipale Patrick-Dignan.

2025-09-10 13. **CAHIER SPÉCIAL ACHAT LOCAL-ACTUALITÉS L'ÉTINCELLE**

CONSIDÉRANT que L'actualité l'Étincelle propose un cahier spécial pour l'achat local

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite soutenir l'achat local auprès de nos commerces de proximité;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE participer au cahier achat local au montant de 249\$ plus taxes

RÈGLEMENTS

Avis 14. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-6**

Le conseiller Patrick Bernier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le premier projet de règlement numéro 2025-04 modifiant le règlement de zonage 2004-06 dans le but:

- de modifier les usages permis à la grille en zone C-12
- d'autoriser des usages mixtes en zone C-12;
- d'autoriser l'usage lave-auto en zone R-4;
- d'autoriser les bâtiments en forme de dôme dans certaines zones;
- d'autoriser le matériau polyéthylène pour les bâtiments en forme de dôme

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

2025-09-11 15. **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2025-04 MODIFIANT ZONAGE-USAGES C-12, R-4, DÔMES, UTILISATION DE CONTENEURS MARITIMES**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bernier
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- d'adopter par la présente le premier projet de règlement numéro 2025-04 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 1er octobre 2025 à 20h, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le premier projet de règlement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-09-12 16. **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE MOTONEIGES**

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. demande à la municipalité de statuer sur la conformité des traverses de motoneige sur les routes sous sa responsabilité, soit sur le rang 11 (3 traverses);

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'émettre le présent certificat de conformité pour les traverses de motoneige du club de motoneige Harfang de l'Estrie sur les routes sous la responsabilité de la municipalité de Val-Joli pour la saison 2025-2026.

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

2025-09-13 17. MANDAT DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION ET PAVAGE DU RANG 14 DANS LE CADRE DE LA TECQ 2024-2028

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli doit faire réaliser le contrôle des matériaux pour le projet de réfection et pavage du rang 14 dans le cadre de la TECQ 2024-2028;

CONSIDÉRANT l'évaluation budgétaire soumise par l'entreprise LCL Génie, environnement et développement durable

Il est proposé par Philippe Verly
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le mandat de contrôle des matériaux à LCL Génie, environnement et développement pour un montant estimé de 19 624\$ plus taxes. La présente résolution fait office de contrat.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif à ce contrat.

HYGIÈNE DU MILIEU

2025-09-14 18. ENTENTE 2026 AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler l'entente avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour la collecte des matières résiduelles pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des Hameaux a proposé une entente pour ce service

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 938, alinéa 2 du Code Municipal, la municipalité peut conclure une entente avec un organisme public;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Patrick Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler l'entente avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour le contrat de collecte et transport de la municipalité de Val-Joli pour l'année 2026 pour un montant de 58 320\$ sans taxes pour 17 collectes.;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tout document relatif à cette entente.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2025-09-15 19. GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE DE WINDSOR

CONSIDÉRANT que la Ville de Windsor propose la tenue de la 2e édition de la Grande Marché Pierre Lavoie qui aura lieu le 19 octobre prochain et qui proposera des kiosques, de l'animation et un parcours de marche de 5 km;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli soutien les activités de promotion des saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que la municipalité avait été un partenaire important de la première édition;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité offre une contribution de 1120\$ pour la tenue de la 2e édition de la Grande Marche Pierre Lavoie.

2025-09-16 **20. RÉFECTION ABRI DES JOUEURS**

CONSIDÉRANT que l'un des abris des joueurs au parc du rang 10 est dans un mauvais état

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la dépense pour la réparation de l'abri des joueurs selon l'estimé fourni de 2000\$.
La dépense sera prise à même le budget courant.

2025-09-17 **21. ACHAT D'UNE PLAQUE POUR LES LOISIRS ET ACTIVITÉS**

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite se munir d'une plaque au propane pour ses activités de loisirs en remplacement de la location de cet équipement;

il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une plaque au propane pour un montant estimé de 400\$ plus taxes.

AUTRES

22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions

23. CORRESPONDANCE

- Contribution financière du député André Bachand dans le cadre du soutien à l'action bénévole (2000\$)

2025-09-18 **24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 41. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire